

Conseil d'Administration ~~conjoint~~ ASBL et fondation

Lundi 22 janvier 2024

Compte rendu

Administrateurs asbl présents : Engy ALI, Jean DUBOIS, Gabriella FERLAZZO, Carine LILLIU, Seydou Ambié TOGO, Christophe VALENTINY, Bechara ZIADE

Administrateurs excusés : Philippe GOUTIERE

Présences : Sonia COUPRIE, Marie-Nathalie HOUBA, Esther LEICK, Thomas KAUFFMANN, Carole NUNEZ, Wilma VAN DEN BOOGAARD.

La séance du CA de l'asbl commence à 18h30 et l'ordre du jour est le suivant :

Temps	Sujet	Niveau	Action	Résultat escompté	Intervenants	Documents support
18h30 (5')	ADMINISTRATIF - LUX - Signature du compte-rendu de la réunion précédente	Luxembourg	Validation	Le compte-rendu de la réunion précédente est validé et signé	Carole	
18h35 (30')	STRATEGIE -LUX	Luxembourg	Information	Précisions relatives à l'augmentation des revenus de 15% pour 2024 et les stratégies mises en place pour arriver à ce résultat.	Esther	
19h05 (45')	ASSO - LUX - Agenda Assemblée Générale - Révision des statuts de [asbl] - Comité des élections et future présidence de MSF Luxembourg - Rémunération du président	Luxembourg	Discussion et décision	- Une première version de l'agenda de l'AG est portée à la connaissance du CA et les thématiques de l'AG sont discutées et validées - Le CA est informé du calendrier relatif au changement des statuts - Le rôle du comité des élections est défini pour l'ensemble du CA et les membres sont désignés. La future présidence de MSF Luxembourg asbl est discutée - Les membres du CA sont informés des pratiques dans le mouvement et un comité de rémunération est composé	Carole	
19h50 (30')	STRATEGIE - LUX - Fondation	Luxembourg	Information	Le CA de [asbl] est informé des échanges entre [asbl] et la fondation depuis la réunion des CA en commun de décembre	Bechara/Thomas	
20h20 (20')	ASSO - INT - FAD	Luxembourg	Discussion et décision	Les membres du CA qui le souhaitent expriment leur volonté de participer aux FADs (sur base des informations envoyées le 12/01)	Carole	
20h40 (15')	HQ - LUX Information générales	Luxembourg	Information	- Le CA est informé des dossiers en cours concernant - La finalisation de la politique de protection - La fréquence des réunions d'équipe - Le lancement du feedback process (et notamment du DG, avec implication du Président et d'autres membres du CA	Thomas	



POINTS D'ACTION SUITE A LA REUNION DU LUNDI 22 JANVIER 2024

Voir tableau de bord de suivi du CA

I. Administratif

Signature du compte-rendu de la réunion de novembre 2023

Le compte-rendu de la réunion de novembre 2023 est porté au vote :

- Pour : 6
- Contre : 2 (Gabriella et Engy)
- Abstention : 0

Décision du CA

Le compte-rendu de la réunion de novembre 2023 est approuvé par le CA et signé par le président et le vice-président.

Gabriella n'approuve pas ce compte-rendu du huis-clos du 13 novembre 2023 car elle estime qu'il ne reflète pas de façon transparente les discussions qui se sont déroulées. Elle rappelle son malaise par rapport à cette réunion, qui avait, selon elle, pour objectif de prendre le pouvoir sur la fondation : elle a envoyé ses réflexions au CA de l'asbl, à Vic Arendt et Sonia Couprié et à la management team dans un document à part et qui ne fait pas l'objet d'un vote.

Signature du compte-rendu de la réunion de décembre 2023

Le compte-rendu de la réunion de décembre 2023, envoyé au CA le vendredi 19 janvier et amendé le lundi 22 janvier, est porté au vote :

- Pour : 0
- Contre : 0
- Abstention : 7 (Jean, Carine, Engy, Christophe, Bechara, Seydou, Gabriella)

Décision du CA

Le vote concernant le compte-rendu amendé de la réunion de décembre est ajourné.

Gabriella ajoute une citation dans le chat de la réunion à faire figurer dans le compte-rendu : « *Gabriella renouvelle (4^{ème} fois) sa demande d'inviter l'associatif avec email et invitation teams aux réunions du CA* ». Carole précise que les invitations sont partagées au bureau, à LuxOR et sur Inside OCB. Bechara prend note de cette demande.

II. Stratégie Luxembourg : précisions sur les stratégies fundraising

Suite aux questions posées lors de la présentation du PoA de la section en novembre 2023, Esther apporte des précisions sur la stratégie du département fundraising pour 2024 et fait le point sur l'augmentation de 15% des prévisions entre les objectifs 2023 et les objectifs 2024. Elle commence par partager les tableaux qui précisent la façon dont ont été réalisées les prévisions.

2023 vs 2022

Type	Actuals 2022	Actuals 2023	Perf. N-1
REGULAR	2.276.108 €	2.311.941 €	1,6%
ONE OFF	3.064.029 €	2.649.732 €	-13,5%
MAJORS	642.721 €	759.219 €	18,1%
CORPORATE	1.375.832 €	2.862.195 €	108,0%
FONDATION	288.454 €	305.192 €	5,8%
LEGACY	913.156 €	734.502 €	-19,6%
TOTAL	8.560.300 €	9.622.780 €	12,4%
TOTAL hors LEGS	7.647.144 €	8.888.278 €	16,2%

Le premier tableau revient sur les chiffres réels en 2022 et en 2023, qui permettent de visualiser les marges de progression entre les deux années. 2022 est une année marquée par l'Ukraine et une multitude de dons importants (comme celui de Cargolux) et 2023 est marquée par plusieurs urgences consécutives et le don exceptionnel d'Arcelor Mittal.

Les chiffres définitifs pour l'année 2023 seront présentés en détail lors de la prochaine réunion du CA, mais le résultat final collecté est de 9 622 780€, soit 100,1% de l'objectif révisé du RSA 3 de septembre 2023 (8,8 millions hors legs). Ceci représente une augmentation globale de 12% (hors legs).



Les chiffres 2023 sont ensuite comparés aux prévisions. Il y a plusieurs temps de prévisions aux niveaux de la section et du mouvement MSF :

- Octobre N-1 : le budget initial en 2023 a été fixé à 7 905 461€, soit un écart de – 600 000€, car il a été estimé que l'urgence Ukraine avait boosté les résultats, difficilement atteignables à nouveau ;
- Révision en mars 2023 suite au séisme en Turquie et en Syrie et à la donation d'Arcelor Mittal de 2,3 millions d'€ ;
- Révision en juin 2023, conforme au calendrier du mouvement ;
- Révision en septembre 2023 (RSA3 2023 dans le tableau) conforme au calendrier du mouvement.

Les résultats par rapport au budget initial sont de +22%, augmentation principalement due aux urgences. Par rapport aux prévisions de fin septembre, les résultats ont été conformes, même si le legs était plus à la peine que les prévisions. Le mois de décembre a été plus important que ce que l'équipe avait anticipé, notamment grâce aux majors.

Actuals 2023 vs prévisions

Type	Budget 2023 RSA initial	Budget 2023 RSA3	Actuals 2023	Perf. Budget Initial 2023	Perf. Budget 2023 RSA3
REGULAR	2.400.925 €	2.393.730 €	2.311.941 €	-4%	-3,4%
ONE OFF	2.657.897 €	2.626.578 €	2.649.732 €	0%	0,9%
MAJORS	614.009 €	529.414 €	759.219 €	24%	43,4%
CORPORATE	395.642 €	2.743.441 €	2.862.195 €	623%	4,3%
FONDATION	310.000 €	296.350 €	305.192 €	-2%	3,0%
LEGACY	1.526.988 €	1.020.000 €	734.502 €	-52%	-28,0%
TOTAL	7.905.461 €	9.609.512 €	9.622.780 €	22%	0,1%
TOTAL hors LEGS	6.378.473 €	8.589.512 €	8.888.278 €	39%	3,5%

La construction du revenu 2024 s'effectue de façon statistique, en fonction des tendances, des capacités et des taux de progression possibles.

2024 vs prévisions ET actuals 2023

Type	Budget 2023 RSA initial	Actuals 2023	Budget 2024 RSA initial	Objectif 2024 vs budget 2023	Objectifs 2024 vs actuals 2023
REGULAR	2.400.925 €	2.311.941 €	2.527.778 €	5,3%	9,3%
ONE OFF	2.657.897 €	2.649.732 €	2.900.000 €	9,1%	9,4%
MAJORS	614.009 €	759.219 €	800.000 €	30,3%	5,4%
CORPORATE	395.642 €	2.862.195 €	1.229.818 €	210,8%	-57,0%
FONDATION	310.000 €	305.192 €	350.000 €	12,9%	14,7%
LEGACY	1.526.988 €	734.502 €	1.300.000 €	-14,9%	77,0%
TOTAL	7.905.461 €	9.622.780 €	9.107.597 €	15,2%	-5,4%
TOTAL hors LEGS	6.378.473 €	8.888.278 €	7.807.597 €	22,4%	-12,2%

Pour 2024, il faut atteindre un excellent niveau sur la cible des corporates. MSF Luxembourg entretient un lien régulier avec Arcelor Mittal et vise un accord pluriannuel, dont la signature pourrait se concrétiser en 2024. Depuis 2021, les résultats du one to one sont excellents, et ce secteur représente un remarquable potentiel de revenus.

En ce qui concerne les regular, le recrutement a été très difficile : en 2024, une nouvelle stratégie de F2F va être mise en place (nouveaux emplacements, remplacement de FTE) et l'équipe compte également sur les urgences et quelques legs.

La section a alors fixé un objectif de 9,1 millions d'€ qui pourra être atteint, voire dépassé si l'accord pluriannuel est signé avec Arcelor Mittal, mais qui risque de ne pas être réalisé si cet accord n'était pas signé. Cependant, une réserve de legs qui s'élève potentiellement à 2,2 millions d'€ pourrait être activée dans le courant du 3^{ème} trimestre si les chiffres des autres secteurs n'étaient pas à la hauteur et si la stratégie one to one (avec notamment le recrutement d'une nouvelle personne dans l'équipe) ne portait pas ses fruits. Cette réserve de legs permet à la section de rester prudente et de limiter les risques de ne pas atteindre les objectifs fixés.

Q&A

Carine remercie Esther pour avoir apporté ces éléments. L'objectif est très élevé en matière de fundraising et elle souhaitait connaître la stratégie mise en place pour l'atteindre. Elle revient sur le don d'Arcelor Mittal : s'il n'est pas effectif, il y a un risque d'atteindre 400 000€ plutôt que 1 million au niveau des corporates.

- ⇒ Esther : si le partenariat se concrétise avant juin, il sera plus aisé de mettre des actions correctives en place. Elle souligne que la stratégie RSE d'Arcelor Mittal n'est pas forcément planifiée en amont : les dons se font au coup par coup et sur les émotions que certaines urgences suscitent. Elle revient sur l'exemple du séisme au Maroc pour

lequel Arcelor Mittal a proposé un don en septembre : MSF a refusé ce don marqué et Arcelor n'a pas souhaité changer de zone d'intervention, la donation n'a donc pas pu être concrétisée.

Afin de pallier ce type de scénario, Esther a étudié différentes possibilités au sein du mouvement (pré-accords avec OCB et MSF UK pour le Nigéria, Arcelor Mittal ayant des activités dans ce pays), mais cette enveloppe n'est pas garantie.

- ⇒ Dans le cas où le partenariat n'était pas concrétisé, Esther estime que l'objectif de 9,1 millions pourra être atteint avec 2,2 millions de legs et le pool de major donors (+38, ils sont quasiment 130) la révision de la stratégie de télémarketing d'upgrade est en cours, le Payroll giving en cours avec Cargolux, etc.

Au niveau du mouvement, nous devons afficher une progression et nous ne pouvons pas restreindre les objectifs, afin de bénéficier des investissements de la part du mouvement. On va conforter le F2F et le D2D et un renforcement du one to one est prévu. Esther conclut que le budget est équilibré : on n'est pas à +15% mais à -5% par rapport au réalisé de 2023 (et - 12% hors legs).

Carine souligne que l'arbitrage effectué est certainement juste et qu'il comprend une part non négligeable de dons exceptionnels : ce sont les legs et les corporates qui permettent une augmentation de 2 millions et la question de plafond pour les regular, qui ne représentent une augmentation que de 1% entre 2022 et 2023, se pose, car par le passé cette augmentation pouvait atteindre 8% de croissance régulière chaque année.

- ⇒ Esther rappelle qu'effectivement la croissance des regular est moindre entre 2022 et 2023, ce qui n'était pas le cas lors des années précédentes.

Ceci s'explique par plusieurs facteurs : la concurrence est de plus en plus rude sur un marché restreint. Croix-Rouge et Unicef sont de grands concurrents, qui ont un budget conséquent. Par exemple, Unicef a quadrillé le pays (ils ont des moyens 10 fois supérieurs aux nôtres avec des équipes de 40 pour une année complète de collecte). Par ailleurs, Unicef capte beaucoup de dons entreprises grâce au réseau de son CA. En ce qui concerne MSF, les investissements sont limités. Ce changement se ressent également au niveau international : MSF est passé de la 1^{ère} à la 3^{ème} place en termes de FR. C'est aussi pour cela que le mouvement a décidé d'investir en FR.

- ⇒ Esther sait aussi que c'est le don exceptionnel qui va faire passer le revenu au-delà des 6 millions habituels : cela représente entre 20 et 30% sur les chiffres de l'année (one off en temps de crise, corpo, major – qui ne donnent que très peu sur l'urgence-, legs). Sur les dernières années, c'est le don exceptionnel one to one qui fait le revenu en 2021, 2022 et 2023. Le legs sera en recours si les chiffres ne sont pas atteints. Un travail de fond est effectué en visibilité et en notoriété, comme par exemple les appels au don systématiques auprès des communes en cas de crise.

Le budget est exigeant puisque les dons exceptionnels représentent environ 40% des revenus et nécessite une grande vigilance de l'équipe. Par ailleurs, Esther sait que 4 legs conséquents vont arriver en 2024 : ce sont des dossiers simples qui peuvent être retardés ou activés au besoin.

Enfin, Esther rappelle que MSF Luxembourg a besoin de relationnel afin de pouvoir développer les corporates et les one to one et invite le CA à entrer en contact avec elle pour partager des contacts potentiels (banques, conseils d'administration, grandes entreprises, family offices, grandes entreprises etc.) et organiser des RDV.

Carine félicite l'équipe et demande à Esther de lui transmettre les félicitations.

III. Associatif Luxembourg : Assemblée Générale 2024

Agenda de l'Assemblée Générale

Une première version de l'agenda du samedi 4 mai est portée à la connaissance du CA, qui est appelé à se prononcer sur les thématiques à aborder lors de l'AG, sur base des propositions faites par la management team.

PROPOSITION D'AGENDA

10h00 – 12h30

- ⇒ Rapports officiels (moral et financier)
- ⇒ Modification des statuts (AGE)
- ⇒ Candidatures CA

14h00 – 19h15

- ⇒ 90' LuxOR: thématique annuelle (CEH ou Santé des femmes)
- ⇒ 60' La normalisation des attaques sur les systèmes de santé – le rôle des fake news sur le non respect du DHI
- ⇒ 90' Les lignes rouges de MSF: faisons-nous assez de témoignage et voulons-nous rester neutre? (appui exemple Afghanistan)

Soirée

- ⇒ Dîner
- ⇒ Lancement du livre



La thématique LuxOR sera partagée par l'équipe LuxOR, de préférence autour sujets phares développés par la section en 2023 (migration, CEH ou santé des femmes).

Décision du CA

Afin de permettre aux membres de mener un débat de qualité et d'éviter de surcharger l'agenda, le CA souhaite sélectionner une seule thématique, à savoir *Le rôle de la désinformation sur la normalisation des attaques sur les structures de santé*, à approfondir et couper avec une pause :

- Demander une contribution de LuxOR sur les attaques sur les structures de santé pour introduire la thématique ;
- Réfléchir à différents outils pour impliquer les membres et nourrir le débat (table ronde, world café, quizz, travaux de groupe, etc.) en veillant à inclure les personnes qui suivent en ligne et à laisser un espace de discussion en plénière avec des experts qui mènent un débat cadré par un modérateur ;
- Illustrer la thématique avec des exemples de différents contextes, et notamment les contextes dits « oubliés » ;
- Définir les objectifs du débat et ce qu'on veut obtenir de l'associatif.

Révision des statuts de l'asbl

Les modifications statutaires portent sur les deux points suivants :

- Une adaptation à la nouvelle loi sur les asbl et les fondations entrée en vigueur en septembre 2023 au Luxembourg : les modifications seront vues avec un avocat ;
- La réintroduction du droit de vote pour les membres salariés au siège aux élections des membres du CA, avec une pondération (à définir) de leurs votes pour limiter le risque de conflit d'intérêt. Il avait été retiré lors de la refonte des statuts en 2013, afin de suivre la recommandation de MSF International. D'autres sections dans le mouvement donnent le droit de vote aux élections du CA aux membres salariés au siège, avec un système de pondération, qui diffère selon les sections.

Les honoraires s'élèveraient à environ 6000€ pour les modifications relatives aux deux points cités ci-dessus et l'adaptation du ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) aux nouveaux statuts.

Une AGE devra probablement être convoquée, ce qui implique un quorum de 2/3 des membres : une campagne de communication autour de l'importance des votes, de l'engagement associatif, des modifications statutaires sera menée et une réunion d'équipe pourra être organisée sur ce sujet.

Décision du CA

- Le CA demande à ce que le vote des membres salariés au siège aux élections du CA soit effectif dès l'AG 2024, si c'est juridiquement applicable.
- Une réunion d'équipe et une session d'information doivent être menées en amont de l'AG concernant la modification des statuts et la question des votes.
- Une campagne de communication relative aux modifications statutaires devra être menée.

Comité des élections et future présidence de MSF Luxembourg

Selon le ROI, le secrétariat des élections est composé de 2 membres du CA et du coordinateur associatif, un employé au siège ou un bénévole. Son rôle est de

- Lister les membres ayant le droit de vote ;
- Recevoir et diffuser les candidatures au CA ;
- Etablir un suivi des candidatures au CA ;
- Préparer le matériel de vote ;
- Compiler les motions ;
- Gérer les procurations ;
- Diffuser les instructions pour les votes ;
- Effectuer le dépouillement des votes.

Afin d'être en mesure d'assurer une composition du CA conforme aux statuts (6 à 9 membres) et aux critères de MSF international (majorité de médicaux), Carole propose d'ajouter deux missions au secrétariat des élections de cette année :

- Stratégie de recrutement pour le CA, trois postes de médicaux étant à pourvoir à l'AG 2024.
- Réflexion compensation/rémunération président, en fonction de la charge de travail que ce poste représente.

En effet, Bechara ne souhaite pas renouveler son mandat au sein du CA et Gabriella informe le CA qu'elle a décidé de démissionner du CA.

Elle invite le CA à réfléchir sur les modalités de sa démission et demande des informations sur l'impact de sa démission (processus décisionnel – elle ne veut pas bloquer les décisions du CA – et quota de médecins). Elle reste partiellement ouverte à attendre l'AG si cela s'avère vraiment nécessaire et se rend disponible pour aborder cette question en fin de réunion.

Une stratégie de recrutement de trois membres du CA avec un profil médical et une expérience MSF doit être mise en place pour l'AG 2024. Différentes pistes sont évoquées pour attirer des candidats au CA :

- Etudier différentes listes et groupes de contacts : membres actuels de l'association, médicaux ayant une expérience MSF (à partir d'Eudonet), anciens expatriés (médicaux et non médicaux), des anciens de LuxOR, des alumni. Le comité des élections croisera les différentes listes, établira une sélection et présentera la short-list lors de la prochaine réunion du CA, afin d'activer les contacts. Engy évoque notamment Chantal Brochmann et Bechara précise déjà que Guy Weber n'est pas intéressé. Ensuite un travail de contact individuel pourra être mené.
- Explorer la piste de la cooptation : un membre ayant le statut d'observateur est coopté par le CA et intègre l'équipe en attendant l'élection à l'AG suivante. Il s'agit d'un outil pour attirer des candidats potentiels et qui a été le moyen, par le passé, d'attirer plusieurs personnes dans le CA.
- Prospector des personnes qui ne seraient pas résidentes au Luxembourg : pour intégrer le CA, mais aussi pour intégrer MSF Luxembourg en tant que membre de l'association ;
- Rédiger un appel à candidature sous forme de lettre de la part du président de MSF Luxembourg. C'est une pratique qui était envoyée à tous les médecins ;
- Etablir la liste de ce qu'implique la responsabilité d'un CA et d'un président.

Décision du CA

- Le comité des élections est composé de Jean, Carine, Philippe (à vérifier avec lui) et Carole. Les décisions importantes seront soumises par le secrétariat des élections au CA pour validation.
- Le CA mandate le comité des élections pour définir une stratégie de recrutement en prenant en compte les éléments discutés. Elle sera présentée lors de la prochaine réunion du CA.
- Le comité des élections se réunit avant le prochain CA et propose une liste de contacts potentiels pour la cooptation à l'ensemble du CA.

Engy souhaite également que le CA prenne un temps de discussion en fin de réunion à propos de la crise liée au conflit que le CA de MSF Luxembourg traverse afin de trouver une solution diplomatique et d'apaiser la situation.

Rémunération du président

Lors du vote du nouveau ROI en 2023, la mention de la nature bénévole des postes des membres du CA a été retirée afin de laisser la porte ouverte à une rémunération du président. Elle pourrait être mise en place après l'AG 2024 et représenterait une compensation et une reconnaissance pour la personne qui occupera le poste de président face au volume de travail que la fonction, qui n'est pas substituable à d'autres membres du CA, exige (à savoir 2 à 3 jours par semaine). Le volume de travail est indépendant de la taille de la section et pour rester représentée, MSF Luxembourg doit se tenir informée des nombreux dossiers portés par l'international et l'OCB. Le volet local, notamment avec la fondation, nécessite également un suivi important. A ce jour, MSF Luxembourg est l'une des seules sections à ne pas donner de compensation à son président.

Les différentes composantes de cette rémunération sont abordées et des questions se posent :

- Le montant ou le pourcentage ;
- La possibilité, fiscalement, de rémunérer le président : ce n'est pas toujours possible, en fonction de la législation en vigueur et du droit du travail ;



- La possibilité pour les autres membres du CA de demander une compensation : l'un des éléments de réponse est le fait que les dossiers de l'international et de l'OCB ne peuvent pas être transmis à d'autres membres du CA ;
- L'accountability : en cas de rémunération, à qui le ou la président.e devra rendre des comptes ?
- La motivation et le statut de volontaire : l'impact de la rémunération sur l'engagement ;
- Le système à mettre en place : jetons de présence, per diem etc.
- Considérer la rémunération comme l'un des éléments de la stratégie de recrutement du président.

Par ailleurs, le modèle de fonctionnement du CA, notamment en ce qui concerne le partage d'information, la répartition des dossiers et des domaines de compétences et de la récolte et représentativités des voix au sein du CA, devra également être repensé, tout comme le volume de participation au niveau des plateformes internationales en fonction d'objectifs définis. La participation de MSF Luxembourg au niveau du mouvement reste néanmoins une valeur ajoutée pour préserver la diversité du mouvement MSF.

Décision du CA

- Le CA nomme un comité de rémunération composé de Marie-Nathalie, Jean, Christophe, Philippe (à valider avec lui car il est absent) et Bechara.
- Le comité de rémunération aura pour objectif de travailler sur une proposition de modèle à présenter lors de la prochaine réunion du CA du 19 février en prenant en compte les différents éléments mentionnés lors de la discussion.

IV. Stratégie Luxembourg : Fondation

Ce point est ajourné.

V. Associatif International : participation aux FADs 2024

Les débats associatifs de terrain auront lieu entre février et avril 2024 et la section est en contact avec les missions OCB du Mali, de la RCA et tente d'établir un contact avec la mission en Grèce. Les membres du CA ont des difficultés à s'engager pour les FADs, en raison de la communication tardive des dates.

Seydou confirme sa disponibilité pour assister aux FADs au Mali. Il peut également éventuellement assister aux FADs en Côte d'Ivoire, avec un support administratif pour l'organisation du déplacement.

Carole va contacter la mission du Mali pour les informer de la disponibilité de Seydou et les membres du CA seront informés par email des nouvelles dates dès qu'elles seront connues.

Carine exprime son souhait de participer à un FAD en 2024 : il faut définir quelles seraient les missions intéressantes pour MSF Luxembourg.

VI. HQ Luxembourg : partage d'informations générales

Thomas partagera les informations relatives à la politique de protection, la fréquence des réunions d'équipe et le lancement du feedback process au CA par email.

VII. Discussion additionnelle : conflit au sein du CA

Engy souhaite discuter de la situation de crise au sein du CA et l'illustre par le départ précipité de Jean en cours de réunion, suite à la discussion autour de la cooptation. Elle demande aux membres du CA comment ils souhaitent procéder et s'ils veulent discuter de la situation.

Bechara : il y a beaucoup de sujets, notamment celui de la fondation qui donne l'impression de ne pas avancer. A ceci s'ajoute le problème de la présidence de MSF Luxembourg, qui ajoute de la pression au CA. Il appelle à se concentrer sur l'AG, le recrutement des membres et la présidence.



Engy précise qu'elle ne souhaitait pas parler de pratique mais souhaite discuter de la situation de Gabriella, sans aborder la fondation. Elle aimerait trouver un moment pour en discuter calmement pour repartir sur une base apaisée suite à la démission de Gabriella et à la volonté de Bechara de ne pas se présenter à nouveau au CA. Elle propose de commencer le prochain CA par au moins 30 minutes de discussion.

Gabriella pense que les tensions ne sont pas uniquement liées à la situation entre elle et Bechara. Elle confirme sa décision de démissionner. Les raisons de sa démission sont très vastes et vont bien au-delà du fait qu'elle a été « extrêmement blessée » par les accusations injustes qu'elle estime avoir reçues et reste disponible pour en parler calmement. Elle n'a plus envie de s'impliquer pleinement et ne partage pas les objectifs de la totalité de ce groupe de travail. Elle va préparer sa lettre de démission pour partager les éléments qui l'ont amenée à prendre cette décision au cours des derniers mois. Cela touche notamment la fondation et le fait que, selon elle, le CA n'a pas la volonté de comprendre la recherche au sein du mouvement pour pouvoir prendre les bonnes décisions. Elle ne veut pas contribuer à l'augmentation des tensions et ne se sent pas de pouvoir continuer. Elle reste disponible pour toute clarification, pour un débat et discuter des tensions pour avancer.

Thomas ajoute sa vision de l'exécutif et appelle à un sursaut du CA pour avancer : il y a un sentiment de statu quo et d'enlèvement dans des dossiers compliqués qui se ressent au niveau de l'équipe. Il y a une baisse de motivation et une tension qui transpire au niveau de l'exécutif. Il en appelle au CA de mettre les choses à plat et il en appelle au CA d'avoir cette discussion afin de repartir sur de bonnes bases.

Le CA évoque l'idée de commencer par un huis clos avant le prochain CA. Bechara souligne qu'il ne sera pas forcément présent. Il estime qu'il ne peut plus partager ses opinions. Selon lui, la gouvernance entre les deux CA est la priorité, ce qui ne signifie pas que le reste doit être laissé de côté.

Il rappelle qu'il a toujours travaillé pour l'intérêt de MSF et explique que s'il ne souhaite pas renouveler son mandat, c'est pour des raisons d'épuisement et qu'il ne peut plus continuer à ce rythme. Il ajoute qu'il pourra néanmoins être présent dans le CA, mais pas en tant que président.

Il donne la liberté totale au CA de discuter de tout mais ne souhaite pas revenir sur le sujet : il est d'accord de discuter de pratique pour faire avancer MSF (recrutement pour le CA, etc.) mais pas pour aborder des questions personnelles.

Engy aimerait comprendre pourquoi nous en sommes arrivés à ce problème de tensions au sein du CA et aimerait tirer les leçons des mois passés afin de faire face à ce problème structurel qui englobe des questions de chaînes de communication, de transparence, de crédibilité, de légitimité. Elle souhaite définir les contours d'une gestion de conflit au sein du CA.

Selon Carine, la leçon à tirer est que le manque de clarté autour de la gouvernance entre l'asbl et la fondation a conduit les CA à passer au travers de cette « expérience traumatisante ».

Avant d'organiser cette réunion, Bechara rappelle qu'il faut se mettre d'accord sur les conditions du huis clos. Il cite l'exemple de l'OCB où le huis clos se fait avec d'autres personnes.

- ⇒ Gabriella demande à ce qu'une information sur le contenu et les orateurs soient ajoutés à l'agenda en amont de la réunion en huis clos. La discussion doit aussi refléter l'objectif de la réunion et elle ne doit pas commencer par des accusations envers un membre du CA en public.



Date du prochain CA : Lundi 19 février 2024

Signature :

Jean-Vincent
Bachère Eudé